

Greffes du Tribunal de Commerce de Nanterre

REQUÊTE déposée sous le n°

96 0 1796

**REQUÊTE AUX FINS DE NOMINATION**  
**D'UN COMMISSAIRE AUX APPORTS**

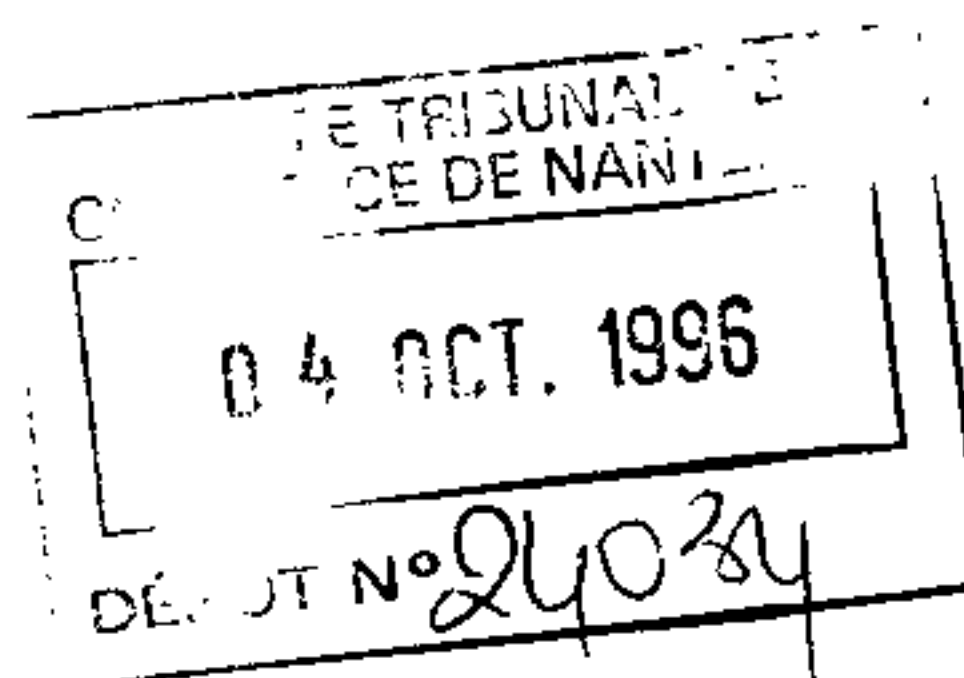
95/81224  
Monsieur le Président du Tribunal de  
Commerce de Nanterre.

Monsieur Le Président,

Je Soussigné :

**Laurent RIBARDIERE,**

Demeurant 64 rue Escudier - 92100 BOULOGNE,



Agissant en qualité de Président du Conseil d'Administration de la Société **ANALYSES CONSEILS INFORMATIONS - ACI**, Société Anonyme au capital de 500 000 Francs, dont le siège est 60 rue d'Alsace - 92210 CLICHY LA GARENNE, immatriculée au Registre du commerce et des Sociétés de NANTERRE, sous le numéro B 318 918 851,

Ai l'honneur, conformément aux dispositions de l'article 193, alinéa 1 de la loi du 24 juillet 1966 et à celles des articles 169 et 64 du décret 67-236 du 23 mars 1967, de vous demander de bien vouloir désigner un Commissaire aux Apports avec pour mission d'apprécier la valeur de l'apport en nature qui doit être effectué par Monsieur Laurent RIBARDIERE, Madame Marylène DELBOURG-DELPHIS et Monsieur Bernard GALLET à notre Société en vue d'une augmentation de son capital.

En conséquence de quoi, requiers, qu'il vous plaise, Monsieur Le Président, de désigner tel Commissaire pour remplir la mission de Commissaire aux Apports.

FAIT A CLICHY LA GARENNE,  
LE 13. 9. 96

*Laurent Ribardiere*

## ANNEXE n° 1

**APPORT DE DROITS D'AUTEURS**

|                                                                                         | <b>APPORTEURS</b>                                                                                                                                                                       | <b>SOCIETE BENEFICIAIRE</b>                                                                                                                                                |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                                                         | * Monsieur Laurent RIBARDIERE,<br>* Madame Marylène DELBOURG-DELPHIS,<br>* Monsieur Bernard GALLET.                                                                                     | <b>ANALYSES CONSEILS INFORMATIONS - ACI,</b><br>SA au capital de 500 000 Francs<br>siège social : 60 rue d'Alsace<br>92210 CLICHY LA GARENNE<br>RCS NANTERRE B 318 918 851 |
| <b>Principale Activité</b>                                                              | •                                                                                                                                                                                       | • Assistance et Conseil, notamment dans le domaine de la formation et de l'informatique - Edition et distribution de tous programmes et logiciels.                         |
| <b>Chiffre d'Affaires au 31/12/1995</b>                                                 |                                                                                                                                                                                         | 99 475 992 Francs.                                                                                                                                                         |
| <b>Actif net</b>                                                                        |                                                                                                                                                                                         | 4 343 481 Francs                                                                                                                                                           |
| <b>Total du bilan</b>                                                                   |                                                                                                                                                                                         | 49 263 639 Francs                                                                                                                                                          |
| <b>Nombre de salariés effectif moyen au 31/12/1995</b>                                  |                                                                                                                                                                                         | 122                                                                                                                                                                        |
| <b>Nom et adresse des Commissaires aux Comptes Titulaires et suppléants</b>             |                                                                                                                                                                                         | Cabinet MAZARS ET GUERARD,<br>Tour Fiat, cédex 16 -<br>92084 PARIS LA DEFENSE 6,<br><br>Monsieur Bernard ESPANA,<br>87 rue de Sèvres - 92100 BOULOGNE.                     |
| <b>Nom et adresse des autres Commissaires aux Comptes en position d'incompatibilité</b> |                                                                                                                                                                                         |                                                                                                                                                                            |
| <b>Nature des apports</b>                                                               | droits d'Auteurs.                                                                                                                                                                       |                                                                                                                                                                            |
| <b>Evaluation des apports</b>                                                           | Base de deux années de droits.                                                                                                                                                          |                                                                                                                                                                            |
| <b>Valeur des actifs apportés</b>                                                       | • Laurent RIBARDIERE : 30 000 000 de Francs<br>• Marylène DELBOURG-DELPHIS : 5 700 000 Francs<br>• Bernard GALLET : 3 150 000 Francs                                                    |                                                                                                                                                                            |
| <b>Type d'opération envisagée</b>                                                       | Apports mixtes rémunérés à hauteur de 17 500 000 Francs par des actions de capital et à hauteur de 21 350 000 Francs par la remise de numéraire aux Apporteurs.                         |                                                                                                                                                                            |
| <b>Commissaire proposé<br/>Note justificative</b>                                       | <b>Monsieur Serge YABLONSKY</b> , Cabinet SYC - 6 rue Lesueur - 75116 PARIS.<br>Confère : note de présentation, ci-annexée, du Commissaire aux Apports dont la nomination est proposée. |                                                                                                                                                                            |

**NOTE DE PRESENTATION DU COMMISSAIRE AUX APPORTS**  
**DONT LA NOMINATION EST PROPOSEE**

L'évaluation des apports de droits d'Auteurs portant sur des logiciels informatiques paraît être une mission requérant une compétence très spécialisée.

C'est pourquoi, le Requérant se permet de présenter la candidature de Monsieur Serge YABLONSKY pour cette mission, après avoir recueilli l'accord de ce dernier.

En effet, Monsieur Serge YABLONSKY se trouve expérimenté dans ce domaine spécifique, en ses qualités de :

- Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de PARIS,
- Vice-Président de l'Association Française d'Audit et de Conseil Informatique,
- Titulaire du seul diplôme d'Audit informatique existant aux ETATS-UNIS intitulé "Certified Information System Auditor",
- Membre de toutes les Commissions d'Informatique de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes et du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables.

TRIBUNAL DE COMMERCE  
DE NANTERRE

*Le Président*

ORDONNANCE

n° 96 Ø 1796

Nous, Président du Tribunal de Commerce de Nanterre,

Vu la requête qui précède et les motifs y exposés,

Nommons M. Serge YABLONSKY - Cabinet SYC  
6, rue Lesneux - 75116 PARIS

en qualité de Commissaire aux apports à effectuer à la société :

A.C.I. ANALYSES CONSEILS INFORMATIONS

dont le siège est : 60, Rue d'Alsace  
92210 CLICHY LA GARENNE

par

Monsieur Laurent RIBARDIERE

Madame Marylène DELBOURG-DELPHIS

Monsieur Bernard GALLET

Disons que le Commissaire ci-dessus désigné pourra se faire assister par un ou plusieurs experts de son choix dans l'accomplissement de sa mission.

Disons que le Commissaire ci-dessus désigné devra nous soumettre le montant de ses honoraires avant de les percevoir.

Disons qu'il devra obtenir un accord écrit des sociétés concernées, sur le montant des honoraires qu'il aura fixé, et que cette pièce devra être jointe à la demande d'honoraires présentée par le Commissaire sus-nommé.

Disons que la présente ordonnance sera déposée au Greffe de ce Tribunal.

Fait à Nanterre, le 26/9/96

par délégation  
E. BEAUMONT

